

# Contestation PLU parcelle ZK405

De :  
A : mairie@ville-beaurepaire.fr <mairie@ville-beaurepaire.fr>  
Date : 19/01/2023 21:21

A l'attention de Madame Ghislaine SEIGLE-VATTE,

Madame,

Je me permets de vous faire part de ma contestation concernant le nouveau PLU et plus particulièrement le classement de la parcelle ZK405 qui passerait de constructible (zone Ud) en non constructible (zone N).  
Pour votre information, un status à statuer a été opposé à mon permis de construire n°038 034 22 10029 le 20 décembre 2022 sur cette même parcelle.

Je ne comprends pas pourquoi ce terrain passerait en non constructible. Mon permis de construire respecte toutes les conditions évoquées dans le PLU et le terrain est viabilisable facilement.  
Le risque de glissement de terrain est traité par un mur de soutènement.  
Une étude de gestion des eaux pluviales a même été faite pour éliminer tout risque de glissement de terrain.  
Le terrain est légèrement boisé. Les 2 arbres qui sont sur le projet de construction seront plantés un peu plus loin.  
Cette zone est habitée de part et d'autre.  
Par conséquent, Je vous fait part de mon souhait de conserver cette parcelle (ZK405) en constructible.

Je reste à votre entièrement disposition pour tout complément d'informations.

Details about the personal data CBRE collects and why, as well as your data privacy rights under applicable law, are available at **CBRE – Privacy Policy**.

Les détails sur les données personnelles collectées par CBRE et les motifs de cette collecte, ainsi que vos droits en matière de confidentialité des données en vertu de la loi applicable, sont disponibles sur **CBRE – Politique de confidentialité**.